



**CHALLES
LES-EAUX**
Source d'inspirations

Rentrée 2024-2025

Inscriptions périscolaires obligatoires

(garderie du matin, pause méridienne : restauration scolaire et du soir)

du 1^{er} juin au 30 juin 2024

Attention vous avez un mois pour inscrire votre ou vos enfants, cela permettra une meilleure anticipation pour l'organisation du service périscolaire. Passé ce délai l'inscription ne sera pas prise en compte.

Voici quelques informations à retenir pour bien préparer la rentrée périscolaire 2024-2025 de votre ou vos enfants.

Vous pouvez consulter le support vidéo pour vous aider à réaliser cette inscription périscolaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=srm0FWH1cWQ>

Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur votre compte citoyen :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeChallesLesEaux73190/accueil>

- Vérifier les informations dans « Espace famille → Dossier de famille ». Vous pouvez modifier des informations, le service périscolaire validera après vérification.
- Fournir par retour de mail **exclusivement** (periscolaire@challesleseaux.net) :

*** votre attestation de quotient CAF**, sans cela le tarif le plus élevé vous sera attribué sans modification possible à l'établissement de la facture.

*** un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois**, sans justificatif l'inscription périscolaire ne sera pas prise en compte.

- Prendre connaissance du règlement intérieur du service périscolaire et le valider « Espace famille → Planning des activités »
- Réserver les différents temps du service périscolaire pour l'année scolaire (**du 2 Septembre 2024 au 4 Juillet 2025**) : Pause méridienne (11h45 à 13h35) / Garderie du matin (7h30 à 8h20) / Garderie du midi **GRATUITE** (11h45 à 12h30 ou à partir de 13h15) / Garderie du soir (16h30 à 18h30) / Étude surveillée gérée par les enseignants (de 16h30 à 17h30 les lundis et jeudis du CE1 au CM2)

INSCRIPTIONS OUVERTES à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 30 juin minuit dernier délai.

Pour les familles qui le souhaitent, l'équipe de direction reste à votre disposition pour vous aider.

N'hésitez pas à prendre rdv au 04-79-33-81-17 ou periscolaire@challesleseaux.net.

Dernières informations :

- Si votre enfant utilise le service périscolaire occasionnellement vous devez faire les réservations pour le temps pause méridienne (11h45 à 13h35) et les temps de garderie (matin, midi et soir) au plus tard le mercredi minuit pour la semaine suivante ; **votre demande sera acceptée en fonction des places disponibles.**
- Pour les familles qui n'ont pas encore connaissance de leur planning, il est préférable d'inscrire à l'année.
- Si besoin, des modifications sur les réservations pourront être apportées fin Août et courant Septembre.